



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REPORT DES ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES DANS LE PAS-DE-CALAIS

Arras, le 6 novembre 2020

Deux élections municipales étaient initialement programmées dans les prochaines semaines dans le Pas-de-Calais :

- à Fouquières-Les-Béthune : **les 15 et 22 novembre 2020** (pour renouveler l'ensemble des membres du conseil municipal) ;
- à Audincthun **les 6 et 13 décembre 2020** (pour pourvoir à l'élection de 5 conseillers municipaux).

En raison de la situation sanitaire, et des mesures de confinement actuellement mises en œuvre sur l'ensemble du territoire national, l'organisation de ces élections apparaît impossible. Elles doivent donc être reportées.

Aussi, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de rapporter les arrêtés de convocation des électeurs des deux communes citées.

Des dispositions législatives permettant d'étendre pour des raisons sanitaires le délai de convocation des élections partielles sont en cours d'élaboration de sorte que les scrutins concernés puissent être à nouveau convoqués dans les conditions de droit commun – à savoir six semaines au moins avant la date de l'élection – dès que la situation sanitaire le permettra.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)